



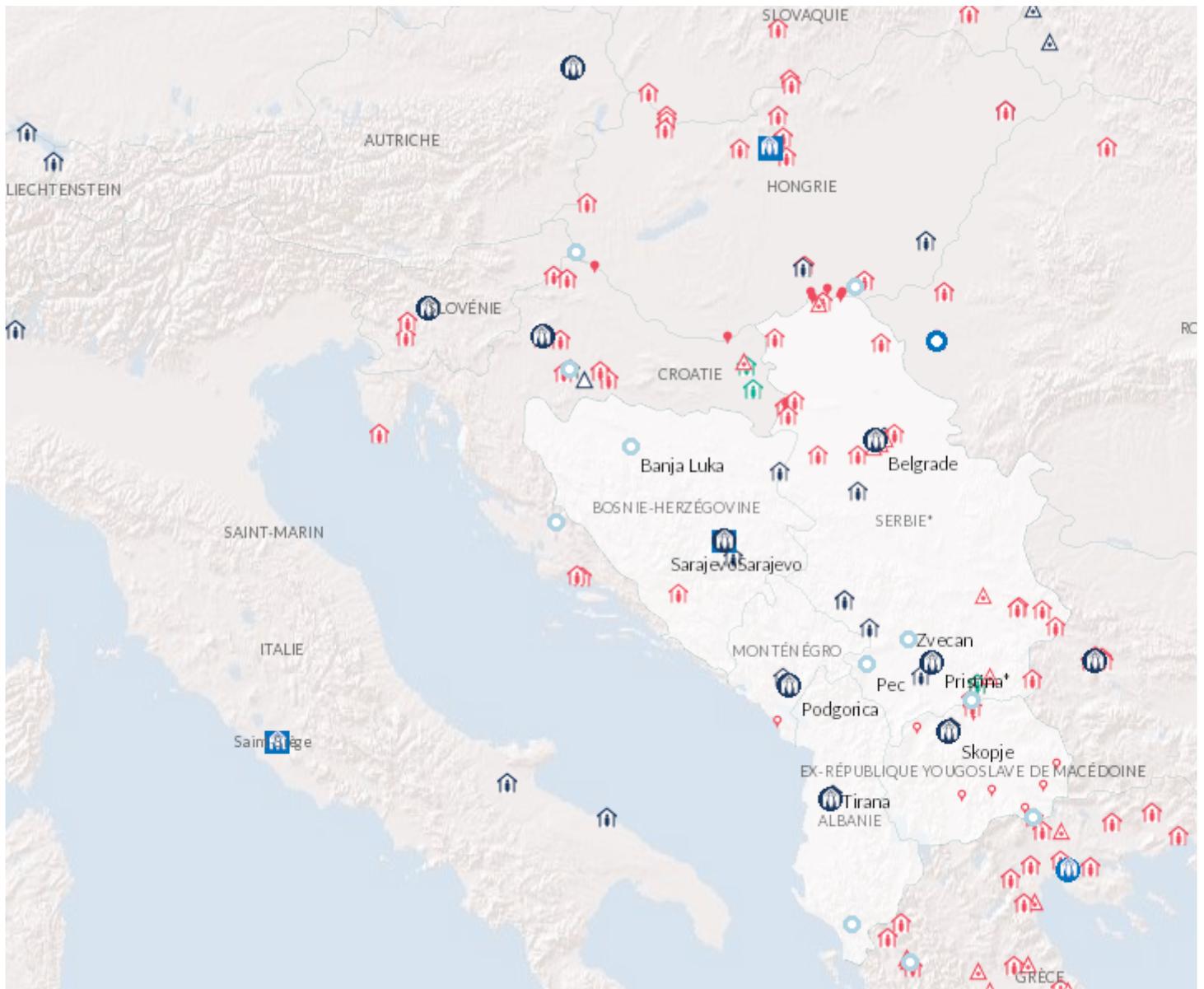
UNHCR
The UN Refugee Agency

Global Focus
UNHCR Operations Worldwide

Rapport de fin d'année 2017

25/7/2018

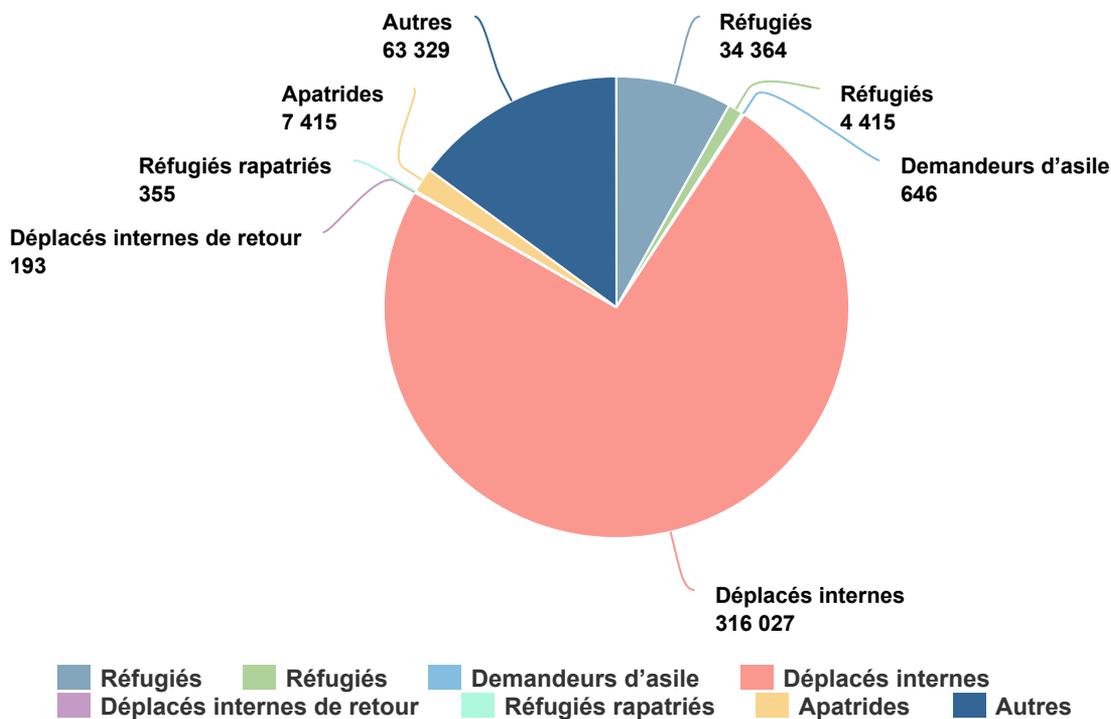
Opération: Europe du Sud-Est - Bureau régional



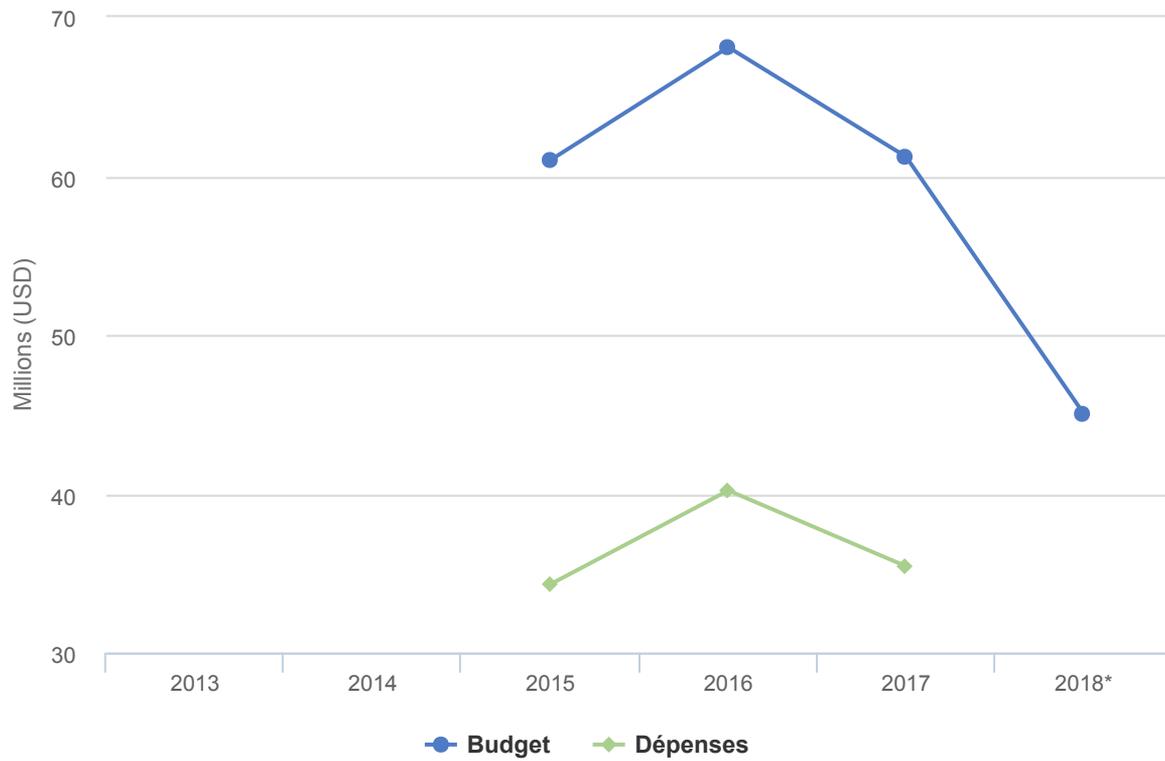
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 3% EN 2017

2017	426,744
2016	440,253
2015	442,321



Budgets et Dépenses - Europe du Sud-Est - Bureau régional



Principales réalisations en chiffres

- **29 360** personnes ont bénéficié d'une assistance juridique (réfugiés, demandeurs d'asile et autres personnes relevant de la compétence du HCR en Europe du Sud-Est (non originaires d'ex-Yougoslavie))
- **1 950** personnes ont bénéficié d'allocations en espèces et **10 414** ont bénéficié d'autres formes de soutien (non monétaire) (réfugiés, personnes risquant l'apatridie, rapatriés et déplacés internes d'ex-Yougoslavie)
- **940** incidents de violences sexuelles et de genre signalés pour lesquels les victimes ont bénéficié de conseils psychosociaux (réfugiés, demandeurs d'asile et autres personnes relevant de la compétence du HCR en Europe du Sud-Est (non originaires d'ex-Yougoslavie))
- **500** réfugiés et déplacés internes d'ex-Yougoslavie ont bénéficié d'aides au retour
- **410** personnes avec une nationalité indéterminée ont été aidées pour confirmer leur nationalité et **1 428** personnes apatrides ont été aidées pour acquérir une nationalité
- **160** personnes ont bénéficié de kits de production ou de moyens de production pour l'agriculture, l'élevage ou la pêche (réfugiés, personnes risquant l'apatridie, rapatriés et déplacés internes d'ex-Yougoslavie)

Réalisations

Le Bureau régional du HCR à Sarajevo couvre les activités en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, au Monténégro, en Serbie et en ex-République yougoslave de Macédoine. Des informations supplémentaires relatives à la réponse du HCR en Europe du Sud-Est (<http://reporting.unhcr.org/node/3415>) sont présentées dans l'aperçu sous-régional.

Tout au long de l'année 2017, le HCR et ses partenaires ont mené des activités de surveillance de la protection/des frontières et de renforcement des capacités des différents acteurs dans le domaine de l'asile et des migrations. Dans le cadre du projet régional IPA II, le HCR, en coopération avec le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX) et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), ont mis l'accent sur le renforcement des capacités des gouvernements pour qu'ils gèrent les défis de protection au sein des mouvements mixtes et assurent le bon fonctionnement de leurs systèmes migratoires et d'asile.

L'organisation s'est efforcée de veiller à l'accès à l'enregistrement, à l'assistance et aux services de base et de fournir des informations et une aide juridique. Le HCR s'est aussi employé à améliorer les conditions d'accueil, en particulier pour les personnes ayant des besoins spéciaux, et à augmenter les capacités pour pouvoir accueillir davantage de réfugiés. Plus de 127 000 personnes ont bénéficié de divers services de santé et environ 29 610 personnes ont bénéficié d'un soutien matériel et/ou psychosocial. En outre, plus de 174 900 personnes ont bénéficié d'une aide juridique. Le HCR a mené des entretiens individuels avec les nouveaux demandeurs d'asile pour reconnaître, prévenir et répondre aux violences sexuelles et de genre et a organisé des sessions de formation sur la prévention des violences sexuelles et de genre dans certains centres d'asile dans la région. Les victimes de violences sexuelles et de genre identifiées ont été orientées vers les services institutionnels compétents pour bénéficier d'une assistance juridique, d'une protection et/ou d'une aide médicale supplémentaires et leur situation a été suivie et traitée en conséquence de façon coordonnée. De plus, le HCR a soutenu les autorités compétentes et d'autres acteurs pour le renforcement des mécanismes d'orientation et de suivi.

Concernant les personnes déplacées pendant les années 1990, en 2017, près de 2 600 solutions d'hébergement ont été fournies aux réfugiés, rapatriés et déplacés internes dans le cadre du Projet régional d'hébergement (RHP), dont 60 pour cent en Serbie. Les préparatifs sont en cours pour fournir 3 500 solutions supplémentaires en 2018.

En **Albanie**, le HCR a continué de soutenir la Direction de l'asile pour faciliter l'accès au territoire et aux procédures de détermination du statut pour les personnes relevant de la compétence du HCR. Près de 1 700 personnes ont été

assistées dans le domaine de l'hébergement, de l'aide juridique, de l'aide médicale et psychosociale, et ont bénéficié de cours de langue albanaise et d'autres soutiens pour leur autonomisation. Par ailleurs, un profilage détaillé, mené en coopération avec plusieurs parties prenantes, a permis d'identifier 1 030 personnes risquant l'apatridie en Albanie.

En **Bosnie-Herzégovine**, le HCR a continué de promouvoir l'engagement des autorités et a soutenu l'utilisation d'une méthodologie basée sur des données et les besoins pour trouver des solutions durables, notamment en encourageant l'intégration locale, en soutenant le retour volontaire dans la sécurité et la dignité et en trouvant des modes d'hébergement autres que les centres collectifs. 17 ateliers ont été organisés pour les autorités et les ONG de Roms afin de renforcer leurs capacités et œuvrer pour la mise en place d'un mécanisme effectif pour l'identification, la prévention et la réduction du risque d'apatridie.

Au **Kosovo (S/RES/1244 (1999))**, le HCR a plaidé pour améliorer l'accès et la qualité des procédures de détermination du statut, ainsi que des conditions d'accueil. En 2017, le HCR a aidé 498 déplacés (279 Roms, Ashkalis et Égyptiens du Kosovo) à rentrer au Kosovo. Grâce aux actions de plaidoyer pour l'attribution de terres aux déplacés internes hébergés dans des centres collectifs temporaires, trois municipalités se sont ouvertes aux solutions durables et 17 centres collectifs temporaires, hébergeant 135 déplacés internes et sept réfugiés, ont été fermés.

Au **Monténégro**, le HCR a continué de consolider sa stratégie visant à trouver des solutions durables pour les personnes relevant de sa compétence. Une vérification globale a été effectuée sur le terrain auprès de toutes les personnes ayant des questions de statut en suspens. Les résultats préliminaires ont montré que 145 personnes risquaient l'apatridie. Le HCR a soutenu des activités de subsistance pour aider les personnes relevant de sa compétence à trouver un emploi rémunéré. À la fin de 2017, alors que les centres d'accueil étaient saturés en raison d'un afflux de réfugiés à petite échelle, le HCR a plaidé pour que le gouvernement augmente la capacité des centres. Environ 840 personnes ont été accueillies dans des hébergements fournis par l'État alors que la capacité initiale s'élevait à seulement 80 places. Le HCR a comblé les principales lacunes grâce à l'engagement d'une équipe mobile polyvalente et issue de différents partenaires comprenant des assistants sociaux, des conseillers juridiques, des psychologues et des interprètes.

Les réfugiés et les migrants ont continué d'arriver en **Serbie** et, à la fin de l'année, leur nombre s'élevait à environ 4 300. Le HCR et ses partenaires ont maintenu leur engagement dans la fourniture de services de protection et d'assistance en coordination avec les institutions gouvernementales compétentes et la société civile. Le HCR a plaidé pour une approche globale pour trouver des solutions durables pour les déplacés internes du Kosovo, notamment le rapatriement volontaire et l'intégration locale. Des activités de subsistance ont été développées pour soutenir l'autonomisation et l'intégration des réfugiés, en impliquant de nombreux partenaires non traditionnels comme le secteur privé, des entreprises et des institutions nationales, ce qui a permis d'augmenter le nombre de réfugiés officiellement employés. Dans le domaine de l'apatridie, le HCR a surveillé la mise en œuvre d'instructions élaborées dans le cadre du projet « Bébé, bienvenue au monde » qui régleme la procédure en matière d'enregistrement des naissances dans les établissements médicaux.

En **ex-République yougoslave de Macédoine**, le HCR a plaidé pour l'accès à l'asile des personnes relevant de sa compétence et pour mettre fin à la détention des demandeurs d'asile. Au total, 72 pour cent des personnes détenues en Macédoine ont été libérées et leur demande examinée dans le cadre de la procédure d'asile. Un système de suivi de protection a été mis en place, avec une mise en œuvre renforcée de procédures opérationnelles normalisées nationales pour les personnes ayant des besoins spécifiques. Le HCR a renforcé ses équipes mobiles qui ont travaillé tout au long de l'année pour fournir des secours, ainsi qu'une aide médicale et juridique aux réfugiés en transit. Les activités pour soutenir les réfugiés d'ex-Yougoslavie ont mis l'accent sur le retour volontaire au Kosovo

(234 retours) et l'intégration locale, notamment un soutien pour acquérir la nationalité et un droit au séjour permanent (107 personnes) et pour renforcer leur autosuffisance.

Besoins non satisfaits

Les systèmes nationaux d'asile ont besoin d'être renforcés dans tous les pays de l'Europe du Sud-Est. L'amélioration des conditions d'accueil est indispensable, en particulier pour les personnes ayant des besoins spécifiques et les personnes vulnérables relevant de la compétence du HCR, notamment les victimes de la traite et de la torture, les mineurs isolés, les victimes de violences sexuelles et de genre et les personnes âgées. Il est également urgent d'augmenter les capacités d'hébergement des centres publics d'accueil pour les réfugiés et les migrants. L'assistance juridique, les conseils en matière de procédure de détermination de statut de réfugié, les visites de surveillance des frontières plus régulières ainsi qu'une formation renforcée des partenaires en matière de prévention et de réponse aux violences sexuelles et de genre font partie des activités qui pourraient être réalisées si des financements supplémentaires étaient alloués. Des activités génératrices de revenus ont également besoin d'être soutenues afin que les pays de la région puissent devenir des pays de destination plutôt que des pays de transit pour les personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Les personnes déplacées à cause des conflits en ex-Yougoslavie dans les années 1990 ne sont toujours pas en mesure de faire valoir leurs droits et de bénéficier de solutions durables. La situation demeure particulièrement compliquée pour les déplacés internes Rom. Par exemple, près de 11 000 ménages (soit près de 38 000 personnes) attendent une solution d'hébergement et seuls 2 600 hébergements ont été fournis en 2017 dans le cadre du Projet régional d'hébergement.

Dépenses 2017 - Europe du Sud-Est - Bureau régional | USD

Le tableau suivant présente le budget final, les fonds disponibles et l'état final des dépenses par objectif, comme établis en fin d'année.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Budget final	36,436,016	3,274,512	3,812,592	17,684,996	61,208,117
	22,283,313	2,406,665	1,899,693	6,619,161	33,208,832
Total des fonds disponibles	22,283,313	2,406,665	1,899,693	6,619,161	33,208,832

Dépenses par objectif					
Environnement de protection favorable					
Instruments internationaux et régionaux	0	133,642	0	0	133,642
Cadre juridique et politique	97,863	612,055	0	414,711	1,124,629
Institutions et pratiques administratives	550,403	0	0	0	550,403
Aide juridique et recours judiciaires	1,948,324	0	198,662	253,988	2,400,975
Accès au territoire	1,152,609	0	0	0	1,152,609
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	495,867	0	0	157,264	653,131
Sous-total	4,245,066	745,697	198,662	825,963	6,015,388
Processus de protection et documents adéquats					
Conditions d'accueil	8,641,744	70	0	0	8,641,814
Identification des cas d'apatridie	0	204,243	0	0	204,243
Enregistrement et établissements des profils	451,849	0	0	173,235	625,084
Procédures de détermination du statut de réfugié	447,915	0	0	36	447,951
Documents individuels	764,197	0	0	0	764,197
Documents d'état civil	0	390,180	0	0	390,180
Sous-total	10,305,705	594,493	0	173,270	11,073,468
Sécurité face à la violence et à l'exploitation					

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Prévention et interventions liées aux VSS	801,293	0	0	338,390	1,139,683
Risques de détention arbitraires	676,627	0	0	0	676,627
Protection des enfants	1,138,595	0	0	0	1,138,595
Sous-total	2,616,514	0	0	338,390	2,954,904
Besoins de base et services essentiels					
Santé	105,082	0	0	0	105,082
Hygiène et assainissement	0	0	0	298,252	298,252
Abris et infrastructures	52,042	0	0	0	52,042
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	69,039	0	0	392,570	461,609
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	831,966	0	0	641,659	1,473,625
Éducation	70,071	0	0	0	70,071
Sous-total	1,128,200	0	0	1,332,481	2,460,681
Autonomisation et autogestion communautaires					
Mobilisation communautaire	0	0	0	463,483	463,483
Coexistence avec les communautés locales	389,507	0	0	1,003,161	1,392,668
Autosuffisance et moyens d'existence	326,972	0	0	1,931,986	2,258,958
Sous-total	716,479	0	0	3,398,631	4,115,110
Solutions durables					
Stratégie pour la recherche de solutions globales	0	0	173,010	99,093	272,103
Retour volontaire	267,472	0	880,110	131,909	1,279,491
Réintégration	0	0	308,043	0	308,043
Intégration	1,566,800	0	0	214,775	1,781,574
Réinstallation	14,639	0	0	0	14,639
Réduction de l'apatridie	0	702,275	0	0	702,275
Sous-total	1,848,910	702,275	1,361,163	445,776	4,358,124

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 3 Projets de réintégration	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Direction, coordination et partenariats					
Coordination et partenariats	71,578	0	0	99,321	170,899
Gestion et coordination des camps	47,635	0	0	0	47,635
Sous-total	119,214	0	0	99,321	218,535
Appui à la logistique et aux opérations					
Approvisionnement et logistique	312,179	78,408	107,731	75,003	573,321
Gestion des opérations, coordination et appui	2,382,767	285,792	232,137	266,332	3,167,028
Sous-total	2,694,946	364,200	339,868	341,335	3,740,349
Direction et gestion stratégique globale	81,087	0	0	0	81,087
Conseil et appui de protection	111,793	0	0	0	111,793
Etablissement des priorités, allocation des ressources et gestion financière	44,841	0	0	0	44,841
Relations avec les médias et relations publiques	149,281	0	0	0	149,281
Gestion des performances	37,264	0	0	0	37,264
Contrôle et qualité de la gestion	37,264	0	0	0	37,264
Renforcement et développement des capacités	37,264	0	0	0	37,264
Sous-total	498,794	0	0	0	498,794
Dépenses totales en 2017	24,173,828	2,406,665	1,899,693	6,955,167	35,435,353